

EPA DE FLEURY-LES-AUBRAIS
EHPAD DE LONGUEVE

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'administration

SEANCE DU MERCREDI 17 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-sept juin, le conseil d'administration de l'EPA à vocation médico-sociale de Fleury-les-Aubrais s'est réuni salle du conseil en mairie sous la présidence de Mme Carole CANETTE, Présidente de l'EPA, par suite à une convocation individuelle en date du 8 juin 2026. Cette séance fait suite à une première réunion en date du 8 juin 2026 pour laquelle le quorum n'a pas été constaté.

Membres à voix délibératives – présents :

Mmes Carole CANETTE, Guylène BORGNE (Ville de Fleury-les-Aubrais)

Membres à voix délibératives – excusés :

M. Alain LEFAUCHEUX (Ville de Fleury-les-Aubrais), M. Grégoire CHAPUIS, Mmes Marie-Agnès COURROY, Marianne DUBOIS (Département du Loiret), Mme Sarah LEGLAND (Gérontopôle Centre-Val de Loire)

Membres à voix consultatives – présent :

M. Alain MORLIERAS (SGC Orléans Métropole DRFIP)

Membres à voix consultatives – excusée :

Mme Maud BEURRIER (ARS – DD45)

1/ Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 2 mars 2026
(délibération n°CA2026/06)

Vu le Code de l'action sociale et des familles,

Vu les statuts de l'EPA à vocation médico-sociale de Fleury-les-Aubrais,

Le Conseil d'administration :

- approuve le procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 2 mars 2026.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme.

Fait et délibéré le 17 juin 2026

Carole CANETTE
Présidente



Certifié exécutoire

Transmis à l'ARS le : 23/06/2026

Publié le : 23/06/2026